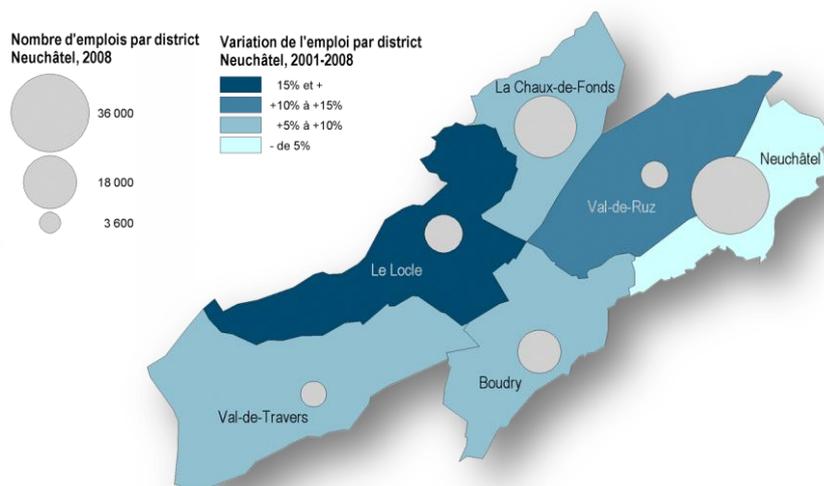


Structure et évolution de l'emploi dans le canton de Neuchâtel

Recensement fédéral des entreprises 2008



Mai 2010

Département de l'économie

Service de l'économie

Office de la statistique

Table des matières

1.	Introduction	2
2.	Sources et définitions	2
2.1	Sources.....	2
2.2	Quelques définitions	3
3.	Principaux résultats	4
4.	Situation et évolution de l'emploi dans le canton de Neuchâtel	5
4.1	Coefficient de spécialisation par branche économique	8
4.2	Evolution de l'emploi par district	9
4.3	Emploi féminin	10
4.4	Emploi selon la nationalité	11
4.5	Emploi à temps partiel	12
4.6	Emploi en équivalent plein temps.....	14
4.7	Emploi selon la taille des établissements.....	14
4.8	Emploi frontalier.....	15
5.	Situation et évolution de l'emploi dans le secteur primaire	18
6.	Situation et évolution de l'emploi dans le secteur secondaire.....	19
6.1	Zoom sur l'industrie manufacturière	19
7.	Situation et évolution de l'emploi dans le secteur tertiaire	22
7.1	Zoom sur la branche de la santé et de l'action sociale	25
8.	Annexes.....	26

1. Introduction

L'emploi évolue. A des changements rapides dictés par les aléas de la conjoncture viennent s'ajouter des changements durables qui modifient la structure même de l'emploi. Afin de comprendre ces évolutions, les données statistiques sont essentielles. Cette publication a pour but de dresser une image de l'emploi dans le canton de Neuchâtel en 2008 - année du dernier recensement des entreprises réalisé par l'Office fédéral de la statistique - mais aussi d'en analyser son évolution. Ainsi, cette analyse permet par exemple de mettre en relief deux périodes. Une période de légère baisse (entre 2001 et 2005) où le canton de Neuchâtel a perdu quelque 1'000 emplois et une période de réelle euphorie (2005 à 2008) où l'emploi a crû de plus de 7'000 unités. A fin 2008, le canton de Neuchâtel comptait près de 91'000 emplois.

Cette publication contient aussi d'importantes informations sur la structure de l'emploi, des informations telles que la répartition de l'emploi selon les branches économiques, l'importance de l'emploi à temps partiel ou encore la part des emplois occupés par des femmes. Ainsi, en parcourant ce rapport, on apprend par exemple que les branches de l'horlogerie (12'360 emplois en 2008) et de la santé et de l'action sociale (11'013) sont les secteurs les plus importants du canton ou encore que les femmes occupent plus du 40% des postes de travail.

Avec les effets néfastes de la crise conjoncturelle qui a durement frappé le canton de Neuchâtel depuis deux ans, des données datant de 2008 peuvent sembler déjà obsolètes. Toutefois, la connaissance du passé est fondamentale pour la bonne compréhension du présent, même dans un monde qui change rapidement. Une analyse complète et détaillée à un instant "t" est un point de départ essentiel pour toutes études futures. C'est pourquoi ce document est une base de connaissances indispensable pour celles et ceux qui souhaitent comprendre et analyser le tissu économique qui nous entoure.

2. Sources et définitions

2.1 Sources

Les résultats contenus dans cette publication sont principalement tirés du recensement fédéral des entreprises et du recensement des entreprises du secteur primaire réalisés par l'Office fédéral de la statistique.

Recensement des entreprises

Le recensement des entreprises (RE) est réalisé à l'échelle nationale par l'Office fédéral de la statistique (OFS) auprès de l'ensemble des établissements et des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire (sans le secteur primaire). Son but est de recueillir des données d'ordre économique, social et géographique sur la totalité des unités de production de l'économie. Le RE permet également de mettre à jour le Registre des entreprises et des établissements (REE) et sert de référence pour toute une série de statistiques. Il est réalisé trois fois par décennie. Le jour de référence du dernier recensement est le 30 septembre 2008.

Recensement des entreprises du secteur primaire ou de l'agriculture

Le recensement dans le secteur primaire (RE S1) est un relevé structurel exhaustif, qui porte sur l'ensemble des établissements et des emplois du secteur primaire. Ce relevé livre des résultats comparables avec ceux des secteurs secondaire et tertiaire.

Le RE S1 fournit par ailleurs les données nécessaires à la mise jour du registre fédéral des entreprises et des établissements du secteur primaire. Le jour de référence du dernier recensement est le 2 mai 2008.

Version des données

Cette publication se base sur l'état des données à fin mars 2010, dernière version en date publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

2.2 Quelques définitions**Etablissement**

L'établissement est une unité locale clairement délimitée (magasin, bureau, fabrique, etc.) où s'exerce une activité économique pendant au moins 20 heures par semaine. L'établissement est l'unité de base du recensement des entreprises. Il existe en outre des normes minimales spécifiques concernant l'agriculture. Dans ce document, l'appellation "entreprise" est utilisée comme synonyme d'un établissement.

Emploi

Le recensement des entreprises considère toutes les personnes qui, le jour du relevé, travaillent contre rémunération ou bénévolement au moins 6 heures par semaine dans l'un des établissements recensés. Les personnes occupées qui ont plusieurs employeurs sont comptées plusieurs fois (une fois pour chaque employeur). Les apprentis sont considérés comme des personnes occupées à plein temps et sont recensés dans l'établissement où ils travaillent.

Equivalent plein temps

Pour améliorer la comparabilité des résultats, les emplois à temps partiel sont convertis en emplois à plein temps (équivalents plein temps). Ainsi, deux emplois à 50% équivalent à un emploi à plein temps.

Secteur économique

L'économie se subdivise en trois secteurs économiques:

1. Secteur primaire: agriculture, sylviculture et pêche;
2. Secteur secondaire: industrie, arts et métiers, bâtiment, génie civil et industries extractives;
3. Secteur tertiaire: services tels que commerce, hôtellerie et restauration, banques, assurances, santé, administration publique.

Activité économique

L'attribution de l'activité économique se fonde sur la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA 2008). Celle-ci permet de classer les établissements selon leur activité principale, soit celle dénombant le plus d'emplois. La NOGA 2008 se compose, dans son niveau le plus détaillé, de 794 activités économiques différentes. La présente publication se contente de regroupements et se concentre sur 29 activités.

Remarque importante : une entreprise est ventilée dans une activité économique en fonction de la nature du produit fini qu'elle propose et non pas en fonction des procédés ou processus de fabrication.

3. Principaux résultats

- Selon les résultats du dernier recensement fédéral des entreprises, le canton de Neuchâtel compte **90'788 emplois à fin septembre 2008**. Le secteur tertiaire concentre 59% des emplois du canton contre 38% dans le secteur secondaire. Le secteur primaire, quant à lui, occupe 3% des postes de travail du canton.
- Porté par la conjoncture favorable qui a prévalu jusqu'à fin 2008, **l'emploi a fortement progressé** dans le canton. Entre 2001 et 2008, le canton enregistre une hausse de 5'978 emplois, soit +7.0% en variation relative. Cette progression n'a toutefois pas été linéaire. Entre 2001 et 2005, l'emploi a légèrement diminué de 1'086 unités pour ensuite croître de manière soutenue sur la période 2005 à 2008 (+7'064 emplois).
- La hausse de l'emploi a particulièrement profité au **secteur secondaire**. Entre 2001 et 2008, ce secteur enregistre une augmentation de 14% (+4'327 emplois). Le secteur tertiaire progresse aussi sur la même période mais dans une moindre mesure. Il affiche une hausse de 5% (+2'586). Le secteur primaire, composé principalement d'établissements agricoles, affiche, quant à lui, des chiffres négatifs. L'emploi y diminue de près de 27% (-935).
- La hausse de l'emploi a notamment profité au **district du Locle**. Ce dernier affiche une augmentation de 21% (+1'728 emplois) sur la période 2001 à 2008. Le district du Val-de-Ruz enregistre une hausse de 15% (+700). Suivent les districts de la Chaux-de-Fonds (+1'651) et du Val-de-Travers (+396) avec une augmentation de 8%. L'évolution de l'emploi est moins soutenue dans les deux districts du Littoral neuchâtelois. Dans le district de Boudry la hausse est de 6% (+728) et seulement de 2% (+775) dans le district de Neuchâtel.
- En comparaison avec l'ensemble de la Suisse, **le canton de Neuchâtel est fortement spécialisé dans le secteur de l'horlogerie**. Avec plus de 12'000 emplois, la branche horlogère concentre près de 14% des postes de travail du canton. C'est aussi cette branche qui a créé le plus d'emplois durant la période 2001 à 2008. En effet, le nombre de postes de travail y a crû de 46% (+3'913 emplois).
- Deuxième branche la plus importante du canton avec plus de 11'000 postes de travail, la branche de **la santé et de l'action sociale** a aussi connu une forte progression de l'emploi. Durant la période 2001 à 2008, elle affiche une hausse de 1'454 emplois (+15%). Cette embellie a profité notamment aux activités liées à l'hébergement médicalisé ainsi qu'aux crèches et garderies d'enfants.
- **Les femmes occupent 44% des postes de travail** du canton. Des différences existent toutefois entre les secteurs. Ainsi, alors que plus d'un poste de travail sur deux est occupé par une femme dans le secteur tertiaire (53%), cette proportion n'est que de un sur trois dans le secteur secondaire (32%).
- Le **temps partiel** concerne 30% des emplois du canton. La différence entre sexes, en matière de taux d'occupation, reste importante. Alors que plus d'une femme sur deux travaille à temps partiel (52%), cette proportion n'est que de 13% pour les hommes.
- **L'emploi frontalier** est une composante importante du marché du travail neuchâtelois. A fin septembre 2008, 8'866 frontaliers travaillent dans les secteurs secondaire et tertiaire du canton. Actifs principalement dans les deux districts des Montagnes neuchâteloises, les travailleurs frontaliers occupent 10% des emplois du canton.

4. Situation et évolution de l'emploi dans le canton de Neuchâtel

L'embellie économique qui a prévalu jusqu'à fin 2008 profite notamment au secteur secondaire

A fin septembre 2008, le canton de Neuchâtel compte 90'788 emplois, en hausse de 7.0% (+5'978 emplois) par rapport à l'année 2001. Cette progression se situe légèrement en dessous de la moyenne nationale, puisque sur la même période, l'emploi croît de 7.6% en Suisse. La hausse du nombre d'emplois dans le canton est portée par le secteur secondaire – notamment par son industrie – qui a profité de l'embellie économique qui a prévalu jusqu'à fin 2008. L'emploi dans ce secteur enregistre une augmentation de 14% (+4'327) entre 2001 et 2008. En comparaison, en Suisse, l'emploi secondaire ne croît que de 4.9%. Dans le secteur tertiaire du canton, le nombre de postes de travail progresse de 5.1% (+2'586). Cette augmentation est de moitié inférieure à celle enregistrée au niveau national (+11%). Le secteur primaire neuchâtelois, qui regroupe principalement des activités agricoles, essuie, quant à lui, une perte nette d'emplois. Il affiche ainsi un recul de 27% (-935). La dégradation au sein de ce secteur se vérifie aussi au niveau national mais dans des proportions moindres (-17%). Entre 2001 et 2008, la croissance globale de l'emploi n'a pas été linéaire. L'emploi a légèrement diminué sur la période 2001 à 2005 (-1'086) pour ensuite croître de manière soutenue sur la période 2005 à 2008 (+7'064).

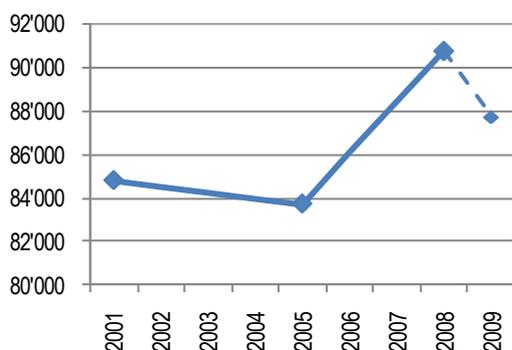
Emploi selon les secteurs économiques, canton de Neuchâtel, 2001 - 2008

	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Total	90'788	84'810	+5'978	+7.0%
Secteur primaire	2'580	3'515	-935	-26.6%
Secteur secondaire	34'963	30'636	+4'327	+14.1%
Secteur tertiaire	53'245	50'659	+2'586	+5.1%

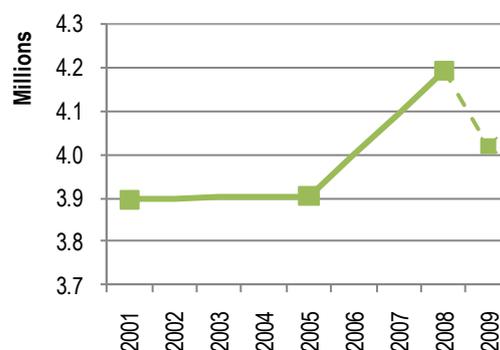
Emploi selon les secteurs économiques, Suisse, 2001 - 2008

	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Total	4'192'645	3'897'090	+295'555	+7.6%
Secteur primaire	175'808	212'783	-36'975	-17.4%
Secteur secondaire	1'061'643	1'012'449	+49'194	+4.9%
Secteur tertiaire	2'955'194	2'671'858	+283'336	+10.6%

Evolution du nombre d'emplois, Neuchâtel



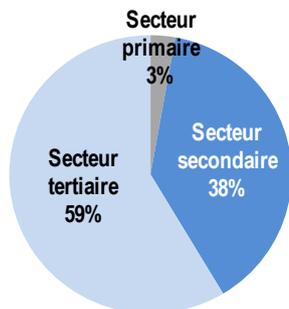
Evolution du nombre d'emplois (en mio), Suisse



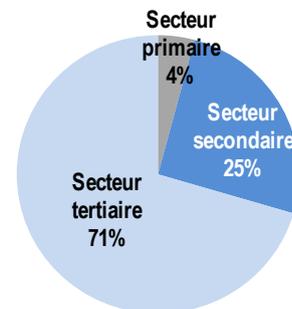
Note: Nombre d'emplois en 2009 basé sur une estimation propre et sur les résultats de la statistique de l'emploi (STATEM) réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)

La majorité des emplois du canton est regroupée au sein du secteur tertiaire (59%). La part du secteur secondaire se monte à 38%. Le secteur primaire ne représente que 3% des emplois. Le tissu économique neuchâtelois reste caractérisé par l'importance de son secteur secondaire. En effet, en comparaison, au niveau suisse, seul 25% des emplois sont localisés dans ce secteur, contre 71% dans le tertiaire et 4% dans le primaire.

Répartition de l'emploi selon les secteurs économiques, Neuchâtel, 2008



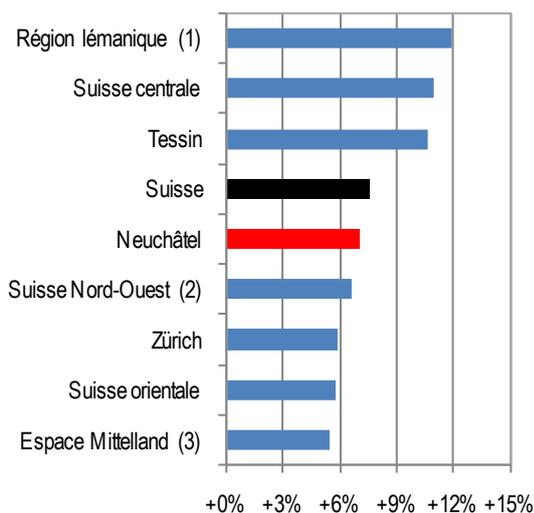
Répartition de l'emploi selon les secteurs économiques, Suisse, 2008



Il convient de relever que ces chiffres reflètent la réalité au mois de septembre 2008. Or, depuis le début de la crise économique qui a frappé le canton de Neuchâtel dès 2009, le marché de l'emploi s'est rapidement dégradé notamment dans le secteur secondaire. Selon les données les plus récentes¹, l'emploi dans le canton a diminué de plus de 3% entre le 3^{ème} trimestre 2008 et le 4^{ème} trimestre 2009. L'évolution est toutefois contrastée selon les secteurs. Alors que le secteur secondaire a enregistré une perte d'emplois de l'ordre de 9%, dans le secteur tertiaire l'emploi a légèrement augmenté de 1%.

La hausse de l'emploi profite à l'ensemble de la Suisse

Evolution de l'emploi, 2001-2008



La conjoncture favorable qui a prévalu jusqu'à la fin de l'année 2008 a profité à l'ensemble de la Suisse. Toutes les régions enregistrent une évolution positive de l'emploi entre 2001 et 2008.

La région lémanique est la plus dynamique sur cette période. Le nombre d'emplois y croît de près de 12%. La Suisse centrale ainsi que le Tessin connaissent également une croissance à deux chiffres (+11%).

Le canton de Neuchâtel se situe juste en-dessous de la moyenne nationale avec une hausse de l'emploi de 7.0%. Il affiche un meilleur résultat que l'Espace Mittelland (+5.4%) et que les régions de Suisse orientale (+5.8%), de Zürich (+5.9%) et du Nord-Ouest de la Suisse (+6.6%).

(1) Région lémanique : VD, VS, GE

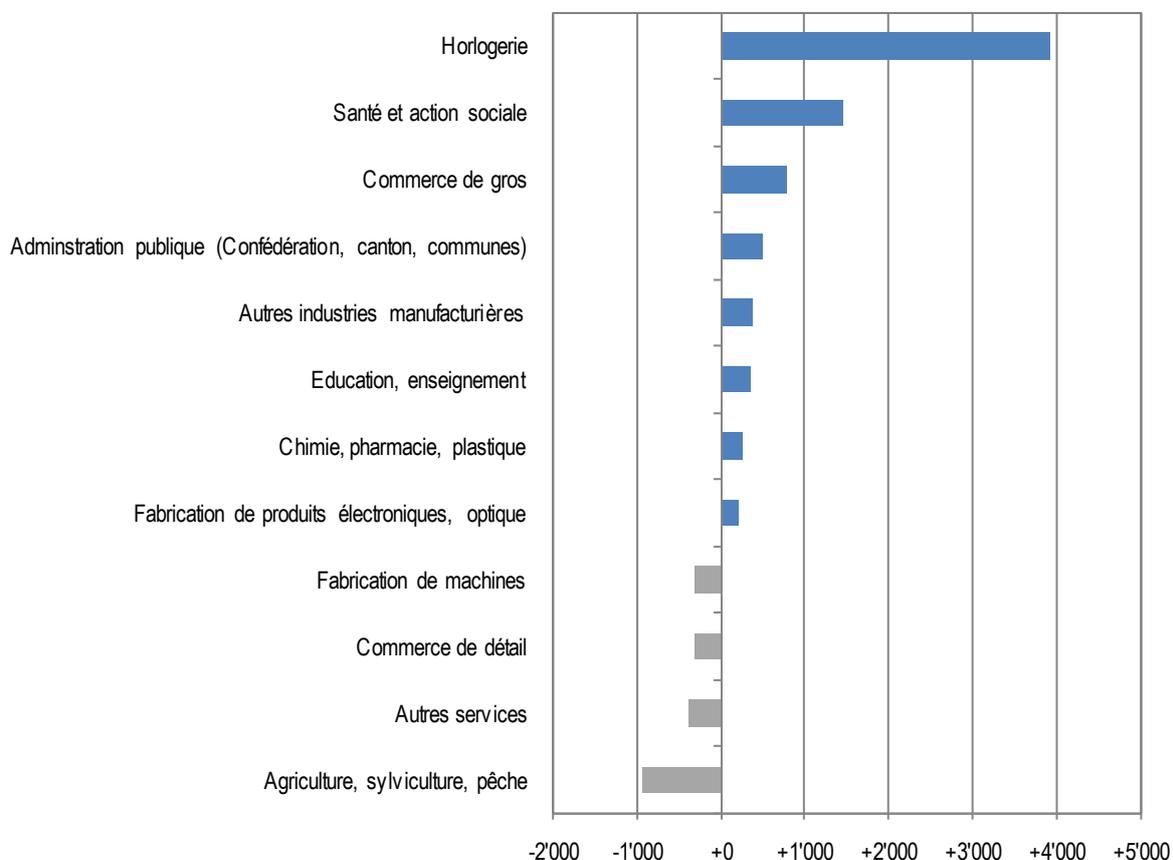
(2) Suisse du Nord-Ouest : BS, BL, AG

(3) Espace Mittelland : BE, FR, SO, NE, JU

¹ Secteur primaire: Estimation propre / Secteur secondaire et tertiaire : Selon les résultats de la statistique de l'emploi (STATEM) réalisée trimestriellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette statistique est disponible à l'adresse internet: www.ne.ch/StatEmploi

Près de 4'000 emplois créés dans la branche de l'horlogerie

Branches avec les plus fortes variations de l'emploi, Neuchâtel, 2001-2008

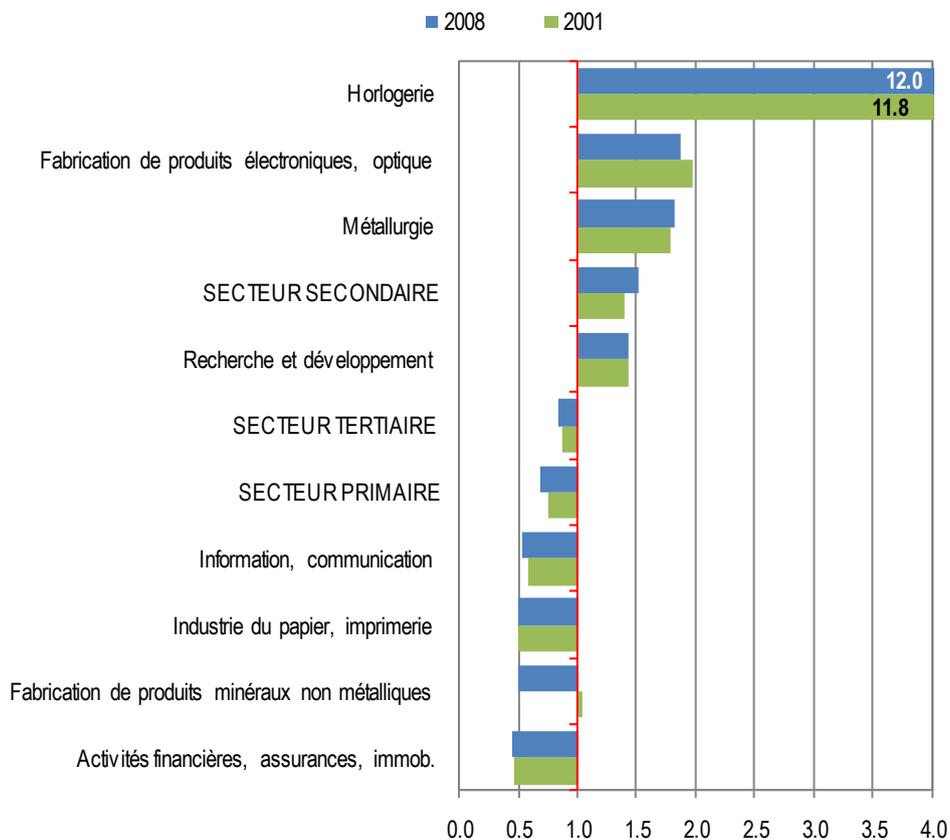


Entre 2001 et 2008, l'horlogerie a joué un rôle de locomotive pour l'économie neuchâteloise. A elle seule, cette branche a créé près de 4'000 emplois. En comparaison, la branche de la santé et de l'action sociale – deuxième branche qui a connu la plus forte croissance de l'emploi dans le canton – enregistre une hausse de plus de la moitié inférieure (+1'454 emplois) à celle de l'horlogerie. A l'opposé, le secteur primaire (agriculture, sylviculture) ainsi que la branche des autres services (activités des organisations associatives, services personnels) accusent une baisse de respectivement 935 et 382 emplois.

4.1 Coefficient de spécialisation par branche économique

Un canton de Neuchâtel fortement spécialisé dans l'horlogerie

Coefficient de spécialisation Neuchâtel - Suisse, 2001 et 2008



L'horlogerie est indéniablement le secteur phare du canton. Son coefficient de spécialisation est de loin le plus élevé. Une telle spécialisation peut être considérée comme une force (position forte du canton dans un secteur donné) mais aussi comme une faiblesse (dépendance trop forte vis-à-vis de ce secteur). Outre dans l'horlogerie, le canton de Neuchâtel est aussi spécialisé - dans une moindre mesure - dans la branche de la fabrication de produits électroniques et de l'optique. Cette branche contient notamment les entreprises actives au sein des microtechniques et des nanotechnologies, autres secteurs de pointe de l'économie neuchâteloise. Il convient de noter qu'au sein des branches qui font la spécificité du canton, on ne trouve que des activités manufacturières - à l'exception de la branche de la recherche et du développement -, signe que l'industrie est et reste le véritable poumon économique du canton. A l'opposé, Neuchâtel n'est que peu spécialisé dans les activités financières qui restent l'apanage des régions telles que Genève ou Zürich.

Coefficient de spécialisation :

Le coefficient de spécialisation permet de cerner les particularités de la structure économique d'une région par rapport à l'ensemble de la Suisse. Ce coefficient se définit par le rapport entre la part de l'emploi que représente une branche donnée dans une région (le canton de Neuchâtel en l'occurrence) et la part que représente l'emploi de cette même branche dans l'ensemble de la Suisse. Un coefficient de spécialisation supérieur à 1 indique une spécialisation de la région dans la branche en question. Si le coefficient est inférieur à 1, cela signifie que la branche concernée est moins bien représentée qu'au plan national.

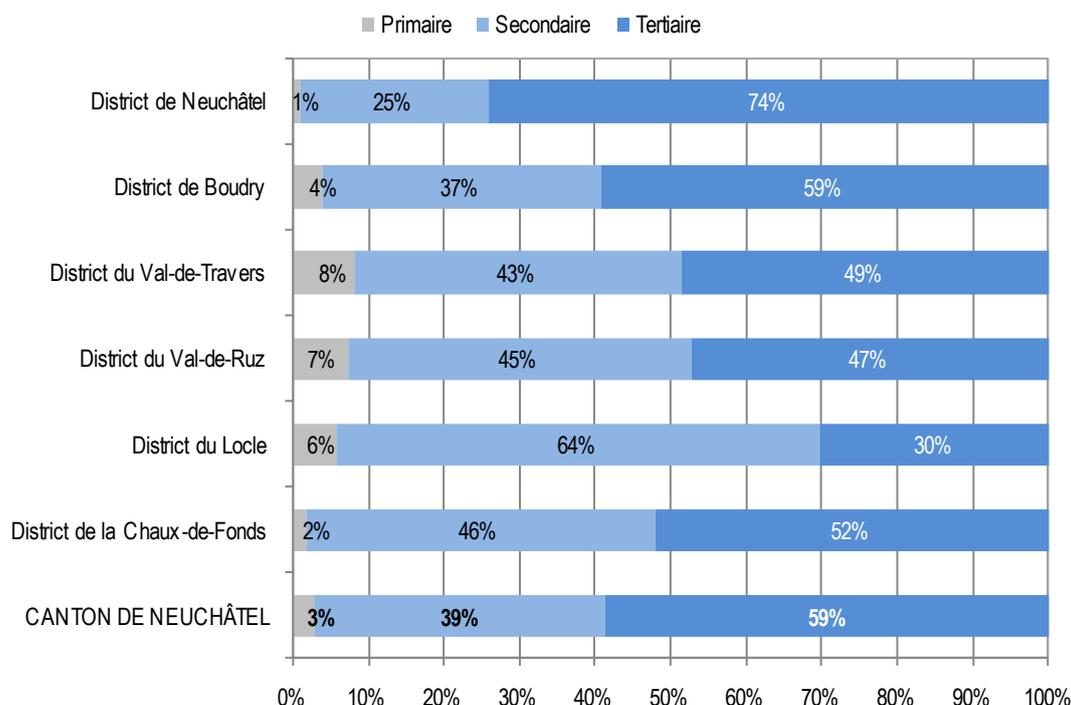
4.2 Evolution de l'emploi par district

Une hausse de l'emploi qui profite notamment au district du Locle

La majorité des emplois du canton sont concentrés dans les districts des deux principales villes du canton. Ainsi, avec près de 35'000 postes de travail, le district de Neuchâtel regroupe 39% des emplois du canton. Un poste de travail sur quatre est localisé dans le district de la Chaux-de-Fonds qui compte plus de 23'000 emplois. A noter que le district de Boudry occupe 14% des emplois contre 11% pour le district du Locle.

Des différences structurelles existent toutefois entre les districts. Ainsi, le district du Locle est le plus fortement industrialisé avec 64% d'emplois dans le secteur secondaire. Au rang des régions les plus industrialisées, on trouve aussi les districts de la Chaux-de-Fonds (46%), du Val-de-Ruz (45%) et du Val-de-Travers (43%). A l'inverse, les districts du Littoral neuchâtelois se démarquent par l'importance de leur secteur tertiaire. Ainsi, 74% des emplois du district de Neuchâtel et 59% du district de Boudry sont concentrés dans les services. Pour ce qui est du secteur primaire, il est le plus développé dans les deux districts des Vallées. Il regroupe 8% des emplois du Val-de-Travers et 7% du Val-de-Ruz.

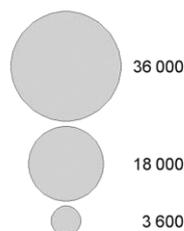
Répartition de l'emploi selon les districts et le secteur économique, Neuchâtel, 2008



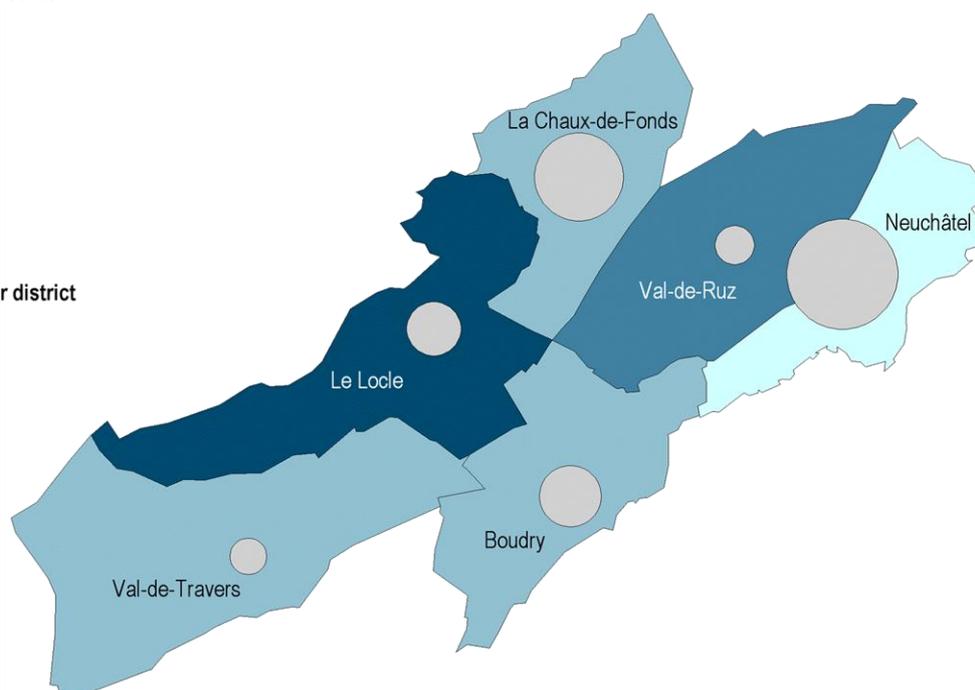
Sous l'impulsion de la haute conjoncture qui a prévalu jusqu'à fin 2008, l'emploi croît dans l'ensemble des districts du canton et plus particulièrement dans les districts les plus industrialisés. Entre 2001 et 2008, les plus fortes hausses (en valeurs relatives) sont ainsi constatées dans les districts du Locle (+21%) et du Val-de-Ruz (+15%), ce qui équivaut en valeur absolue à des augmentations de respectivement +1'728 et +700 emplois. Dans les districts de la Chaux-de-Fonds (+1'651) et du Val-de-Travers (+396), l'emploi progresse de 8%. Sur le Littoral neuchâtelois, la hausse de l'emploi est moins soutenue. Le district de Boudry affiche une progression de 6% (+728) contre une hausse de 2% (+775) dans le district de Neuchâtel.

Effectif et évolution (en %) de l'emploi par district, Neuchâtel, 2008

Nombre d'emplois par district
Neuchâtel, 2008



Variation de l'emploi par district
Neuchâtel, 2001-2008

**4.3 Emploi féminin****Une majorité de femmes actives dans le secteur tertiaire**

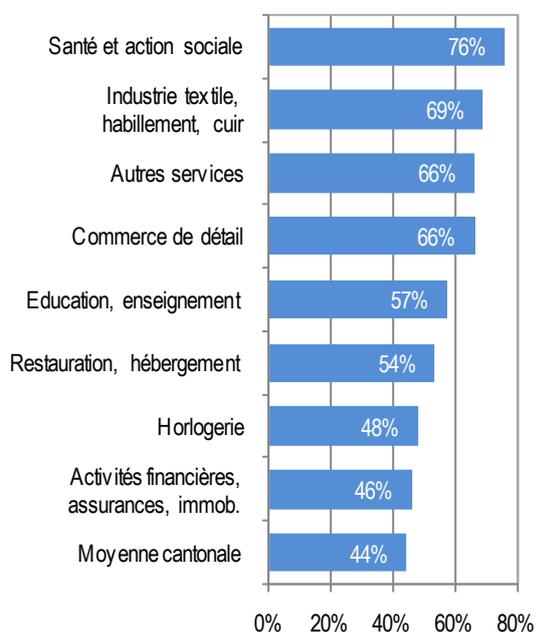
Globalement, les femmes occupent 44% des emplois du canton. Ces dernières sont sensiblement moins présentes dans les secteurs primaire (29%) et secondaire (32%). A l'inverse, dans le secteur tertiaire, la majorité des postes de travail sont occupés par des femmes (53%).

Répartition de l'emploi selon le sexe, Neuchâtel, 2008

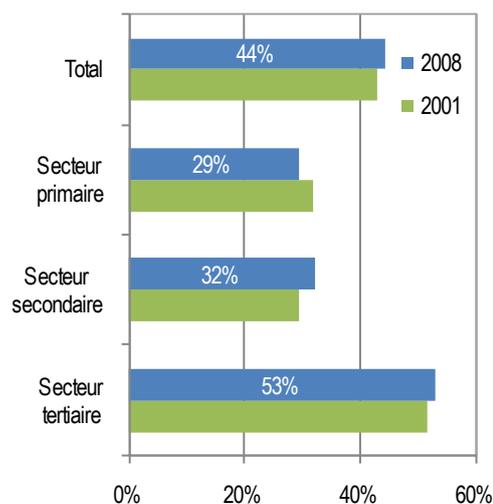
	Hommes		Femmes	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Total	50'427	56%	40'361	44%
Secteur primaire	1'823	71%	757	29%
Secteur secondaire	23'666	68%	11'297	32%
Secteur tertiaire	24'938	47%	28'307	53%

Au sein de la branche de la santé et de l'action sociale, trois postes de travail sur quatre sont occupés par des femmes. A noter que parmi les branches avec un taux d'emploi féminin supérieur à la moyenne cantonale, on trouve aussi des activités du secteur secondaire telles que l'industrie du textile et de l'habillement (69%) et l'horlogerie (48%). A l'extrême inverse, on ne trouve que 6% d'emplois féminins dans la branche des industries extractives.

Branches avec une proportion d'emplois occupés par des femmes supérieure à la moyenne cantonale, Neuchâtel, 2008



Evolution de la part de l'emploi féminin, Neuchâtel



La part de l'emploi féminin est restée relativement stable entre 2001 et 2008 passant de 43% à 44%. Au sein du secteur tertiaire, cette proportion évolue de 52% à 53%. La progression est un peu plus prononcée dans le secteur secondaire (de 30% à 32%). Les femmes sont par contre de moins en moins présentes au sein du secteur primaire. Leur proportion diminue, passant de 32% à 29%.

4.4 Emploi selon la nationalité

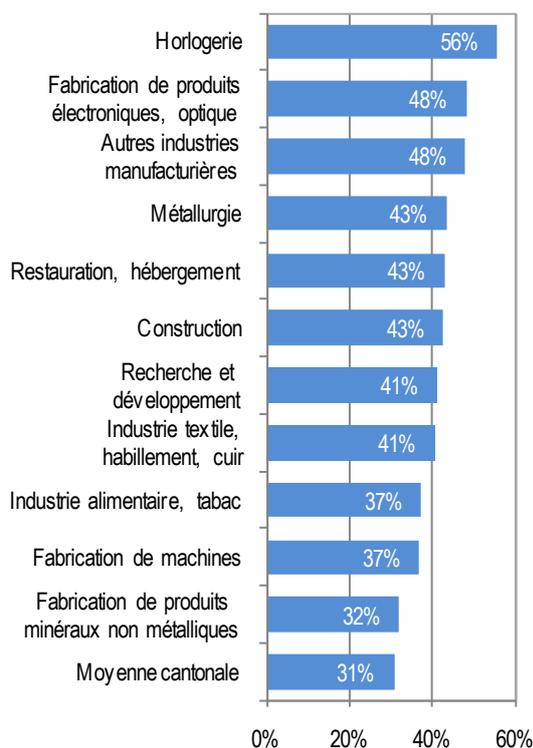
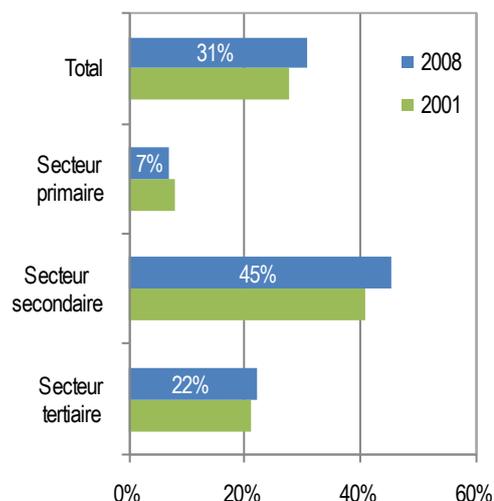
Plus d'un emploi sur deux de l'horlogerie est occupé par un personne de nationalité étrangère

Un peu plus de 30% des emplois du canton sont occupés par des travailleurs de nationalité étrangère. Ces derniers sont les plus présents dans le secteur secondaire (45%), alors qu'ils sont moins nombreux à œuvrer dans les branches tertiaires (22%). Le secteur primaire, quant à lui, emploie presque exclusivement des travailleurs de nationalité suisse. Seul 7% d'étrangers y travaillent.

Répartition de l'emploi selon la nationalité, Neuchâtel, 2008

	Suisse		Etrangers	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Total	62'950	69%	27'838	31%
Secteur primaire	2'404	93%	176	7%
Secteur secondaire	19'056	55%	15'907	45%
Secteur tertiaire	41'490	78%	11'755	22%

Au sein de la branche horlogère, les étrangers sont même plus nombreux que les Suisses avec une proportion atteignant 56%. Dans le secteur tertiaire, la branche de la restauration et de l'hébergement ainsi que la branche de la recherche et développement se démarquent des autres. La part de travailleurs étrangers y atteint respectivement 43% et 41%.

Branches avec une proportion d'emplois occupés par des étrangers supérieure à la moyenne cantonale, Neuchâtel, 2008

Evolution de la part d'emplois occupés par des étrangers, Neuchâtel


Globalement, la proportion d'étrangers dans les emplois du canton a augmenté passant de 28% à 31% entre 2001 et 2008. La forte croissance économique connue sur cette période a engendré un afflux de travailleurs en provenance de l'étranger. On le remarque notamment dans le secteur secondaire où cette proportion progresse de 41% à 45%. Cette variation est moins importante dans le tertiaire (21% à 22%). Elle a même reculé dans l'agriculture et la sylviculture (de 8% à 7%).

4.5 Emploi à temps partiel

Les femmes "championnes" du temps partiel

Quelque 30% des emplois du canton sont occupés à temps partiel. Les différences entre secteurs sont toutefois importantes. Alors que le secteur secondaire n'offre que très peu d'emplois à temps partiel (10%), ce type d'emploi est largement plus développé au sein du secteur tertiaire (43%).

Répartition de l'emploi selon le taux d'activité, Neuchâtel, 2008

	Plein temps (90% et +)		Temps partiel (- de 90%)	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Total	63'196	70%	27'592	30%
Secteur primaire	1'650	64%	930	36%
Secteur secondaire	31'346	90%	3'617	10%
Secteur tertiaire	30'200	57%	23'045	43%

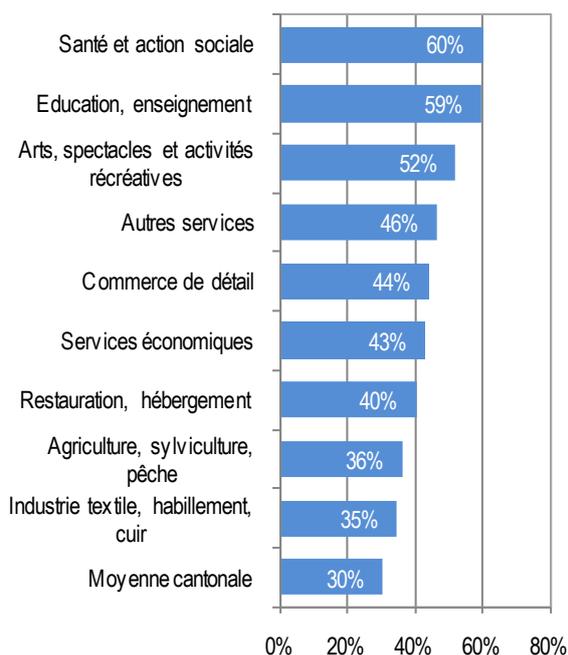
La différence entre sexes, en matière de taux d'occupation, reste importante. Plus d'une femme sur deux travaille à temps partiel, alors que seul un homme sur dix occupe ce genre d'emploi. En fonction de la nationalité, des différences persistent aussi. Plus d'un tiers des Suisses (35%) travaillent à temps partiel contre 19% pour les travailleurs étrangers.

Répartition de l'emploi selon le taux d'activité, Neuchâtel, 2008

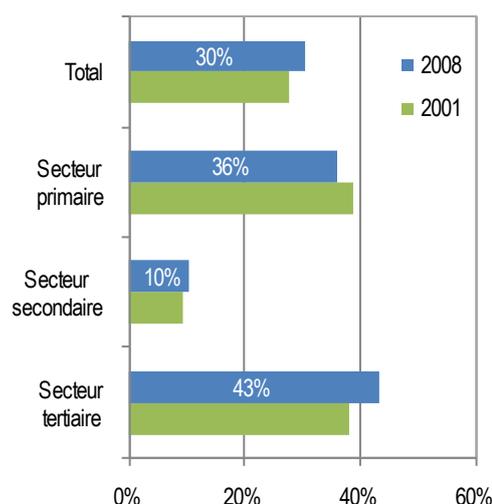
	Plein temps (90% et +)		Temps partiel (- de 90%)	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Total	63'196	70%	27'592	30%
Sexe				
Homme	43'861	87%	6'566	13%
Femme	19'335	48%	21'026	52%
Origine				
Suisse	40'720	65%	22'230	35%
Etranger	22'476	81%	5'362	19%

Au niveau des branches économiques, 60% des postes de travail de la santé et de l'action sociale sont occupés à temps partiel. Dans la branche de l'éducation et de l'enseignement, cette part se monte à 59%. Parmi les branches possédant une proportion d'emplois à temps partiel supérieure à la moyenne cantonale on trouve aussi les activités liés à l'art et au spectacle, les activités associatives et de soins personnels (autres services), le commerce de détail, les services économiques, la restauration et l'hébergement, l'agriculture et sylviculture ainsi que l'industrie textile et de l'habillement. La majorité de ces branches est également caractérisée par un taux d'emploi féminin relativement important.

Branches avec une proportion d'emplois à temps partiel supérieure à la moyenne cantonale, Neuchâtel, 2008



Evolution de la part d'emplois à temps partiel, Neuchâtel



Globalement, le recours au temps partiel n'a que très légèrement augmenté ces dernières années. En effet, 28% des emplois étaient occupés à temps partiel en 2001 contre 30% en 2008. Cette proportion augmente notamment dans le secteur tertiaire (de 38% à 43%) mais aussi au sein du secteur secondaire (de 9% à 10%). A l'inverse, elle diminue dans le secteur primaire (de 39% à 36%).

4.6 Emploi en équivalent plein temps

Hausse de l'emploi en équivalents plein temps

Pour faciliter les comparaisons et s'affranchir de la question du travail à temps partiel, le nombre d'emplois est également converti en emplois équivalents plein temps (EPT). Le canton de Neuchâtel compte ainsi 77'381 emplois EPT à fin septembre 2008 pour 90'788 emplois. L'évolution de l'emploi EPT sur la période 2001 à 2008 est de +6.2% contre +7.0% si l'on considère l'ensemble des emplois.

Emploi en équivalent plein temps selon les secteurs économiques, canton de Neuchâtel, 2001 - 2008

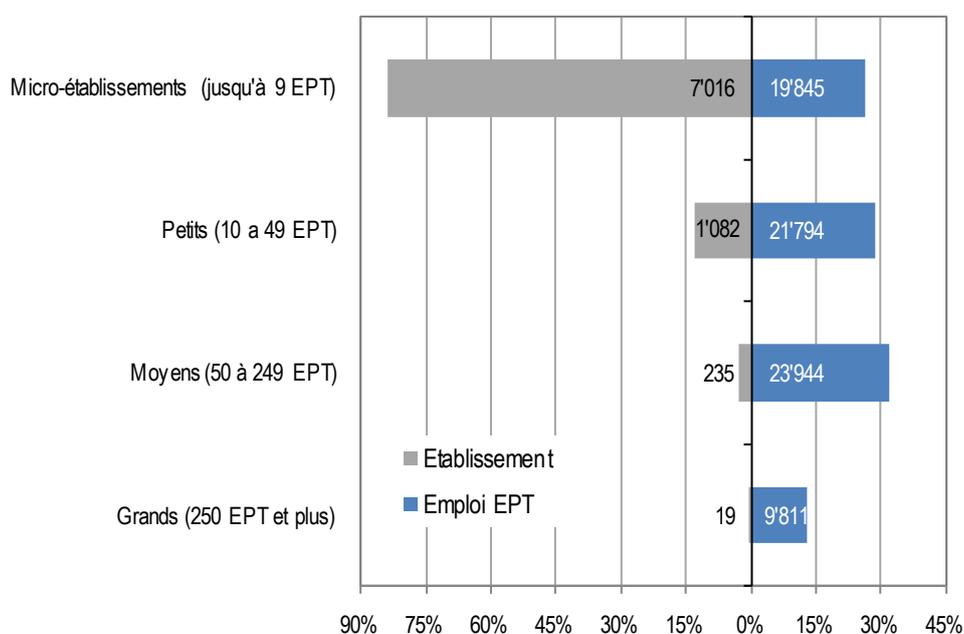
	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Total	77'381	72'884	+4'497	+6.2%
Secteur primaire	1'987	2'639	-652	-24.7%
Secteur secondaire	33'370	29'324	+4'046	+13.8%
Secteur tertiaire	42'025	40'921	+1'104	+2.7%

4.7 Emploi selon la taille des établissements

Un tissu économique caractérisé par des établissements de petite, voire très petite taille

Le tissu économique neuchâtelois (secteur secondaire et tertiaire) est composé majoritairement d'établissements de petite, voire très petite taille. En effet, cinq établissements sur six occupent moins de 9 emplois en équivalents plein temps (EPT). Toutefois, une part importante des postes de travail sont concentrés dans les grandes entreprises. Quelque 3% des établissements (de taille moyenne à grande) occupent près de la moitié (45%) des emplois du canton.

Répartition de l'emploi selon la taille de l'établissement, secteurs secondaire et tertiaire, Neuchâtel, 2008



EPT: Equivalents plein temps

Le secteur primaire neuchâtelois est, quant à lui, composé exclusivement d'exploitations de très petite taille. En effet, 99% des établissements agricoles occupent moins de 9 emplois EPT.

Répartition de l'emploi selon la taille de l'établissement, secteur primaire, Neuchâtel, 2008

	Établissements		Emplois EPT	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Total	1'006	100%	1'987	100%
Micro-établissements (jusqu'à 9 EPT)	1'000	99%	1'903	96%
Petits (10 à 49 EPT)	6	1%	84	4%

EPT: équivalents plein temps

Entreprises et établissements :

Un établissement se définit comme une unité locale où s'exerce une activité économique. Souvent, ce terme est synonyme d'entreprise, mais ce n'est pas toujours le cas. Plusieurs établissements peuvent former une entreprise. Prenons l'exemple d'un groupe industriel composé de plusieurs filiales. Ces filiales ou succursales, plus ou moins indépendantes, sont des établissements (unités locales) qui, regroupées, peuvent former une entreprise. Dans les statistiques de l'emploi régionalisées à l'échelle d'un canton, d'un district ou d'une commune, on s'efforce de recourir à la notion d'établissement (plutôt que d'entreprise) pour capter les emplois des unités locales. Dans ce document, l'appellation "entreprise" est utilisée comme synonyme d'un établissement.

4.8 Emploi frontalier

Emploi frontalier en forte progression

L'emploi frontalier est une composante importante du marché du travail neuchâtelois. A fin septembre 2008, 8'866 frontaliers sont actifs dans les secteurs secondaire et tertiaire du canton². L'effectif de frontaliers a progressé de près de 60% en 3 ans (de 2005 à 2008)³. Durant cette période de haute conjoncture, l'essor de l'emploi neuchâtelois a également profité à la main d'œuvre frontalière.

Effectif de frontaliers selon les secteurs économiques, canton de Neuchâtel, 2005 - 2008

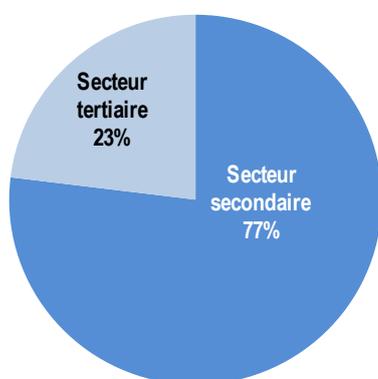
	2008	2005	Variation 2005 - 2008	
			absolue	relative
Total	8'866	5'627	+3'239	+58%
Secteur secondaire	6'821	3'961	+2'860	+72%
Secteur tertiaire	2'045	1'666	+379	+23%

² Ce chapitre porte sur les frontaliers actifs dans les secteurs secondaire et tertiaire, le recensement de l'agriculture ne différenciant pas cette main-d'œuvre. A titre indicatif, selon les résultats de la statistique des frontaliers (STAF), seuls 34 frontaliers sont actifs dans le secteur primaire au 3^{ème} trimestre 2008 dans le canton de Neuchâtel.

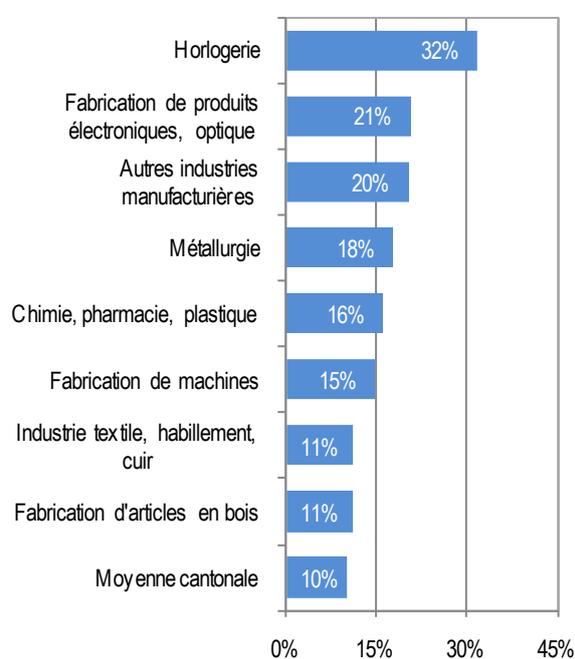
³ L'analyse de l'évolution du nombre de travailleurs frontaliers porte sur la période 2005 à 2008, ce type de main d'œuvre n'ayant pas été dénombré lors du recensement de 2001.

Plus de trois travailleurs frontaliers sur quatre sont actifs dans le secteur secondaire. C'est également dans ce secteur que l'effectif de frontaliers a le plus fortement progressé. Le nombre de frontaliers y augmente de 72% (+2'860) contre une hausse de 23% (+379) au sein du secteur tertiaire. L'importance du travail frontalier dans le secteur secondaire et sa forte expansion peuvent être expliquées par plusieurs facteurs. L'embellie économique a notamment profité aux entreprises industrielles. Ces dernières ont été les plus fortement touchées par la pénurie de main d'œuvre qui régnait au plus haut de la conjoncture et ont donc dû faire appel à des travailleurs provenant de l'extérieur du canton. La France voisine possédant un savoir-faire reconnu dans le domaine industriel (horlogerie, optique, automobile), les entreprises neuchâteloises se sont ainsi tournées vers les travailleurs frontaliers pour compléter leur effectif. En outre, la proximité géographique entre la France et le haut du canton, fortement industrialisé, a aussi joué un rôle facilitateur pour l'engagement de frontaliers dans ce secteur.

Répartition des frontaliers selon les secteurs économiques (tertiaire et secondaire), Neuchâtel, 2008



Branches avec une proportion d'emplois occupés par des frontaliers supérieure à la moyenne cantonale, Neuchâtel, 2008



En 2008, 10% des emplois du canton sont occupés par des travailleurs frontaliers contre 7% en 2005. Dans le secteur secondaire cette proportion se monte à 20% alors qu'elle n'est que de 4% dans le secteur tertiaire. Comme l'illustre le graphique ci-dessus, parmi les branches qui comptent une part élevée de travailleurs frontaliers, on ne recense que des activités industrielles. Au sein du secteur horloger, près d'un travailleur sur trois est frontalier.

Concentration de l'emploi frontalier dans le haut du canton

Les trois quarts des travailleurs frontaliers sont actifs dans les Montagnes neuchâteloises. Les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle accueillent chacun 38% de la main d'œuvre frontalière du canton. Cette concentration de frontaliers s'explique notamment par la proximité géographique de ces districts avec la frontière française et par leur côté industriel. Le district du Val-de-Travers, autre région frontalière, occupe 9% des travailleurs frontaliers du canton. Le bas du canton semble moins attractif pour cette main d'œuvre. En effet, les districts de Neuchâtel et de Boudry occupent respectivement 7% et 4% de la main d'œuvre frontalière.

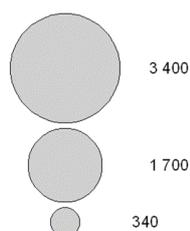
Répartition et évolution de l'emploi frontalier par district, canton de Neuchâtel, 2005-2008

	Effectif de frontaliers				Variation 2005-08	
	2008	En %	2005	En %	absolue	en %
Canton de Neuchâtel	8'866	100%	5'627	100%	+3'239	+58%
District de Neuchâtel	660	7%	484	9%	+176	+36%
District de Boudry	328	4%	226	4%	+102	+45%
District du Val-de-Travers	786	9%	437	8%	+349	+80%
District du Val-de-Ruz	376	4%	250	4%	+126	+50%
District du Locle	3'359	38%	1'966	35%	+1'393	+71%
District de la Chaux-de-Fonds	3'357	38%	2'264	40%	+1'093	+48%

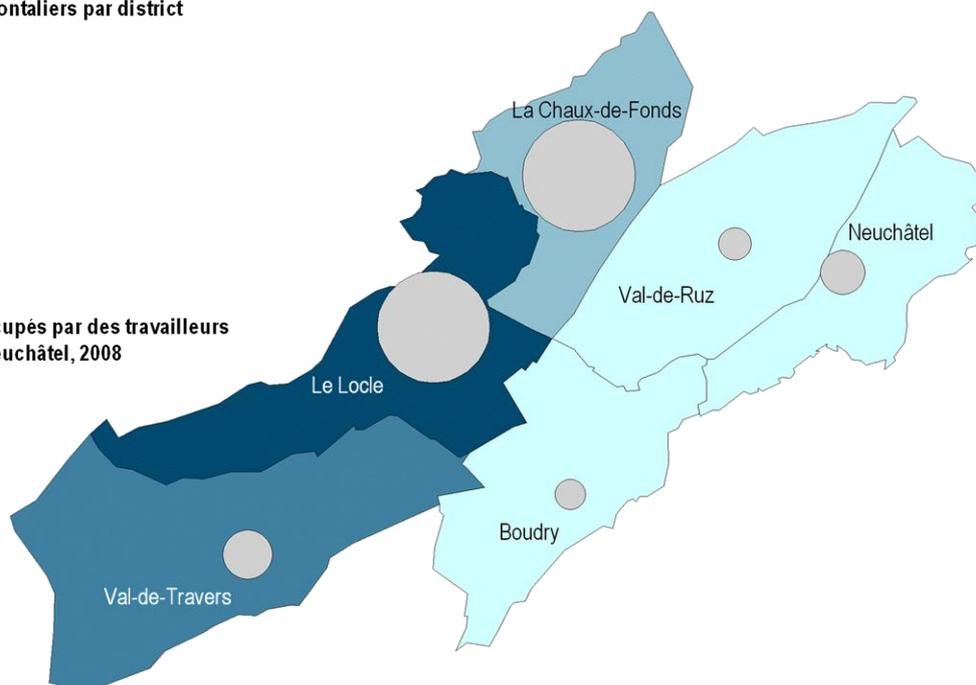
La proportion d'emplois occupés par des frontaliers apporte un autre éclairage sur l'importance de cette main d'œuvre pour les différents districts du canton. Dans le district du Locle, plus d'un emploi sur trois est occupé par un frontalier (34%). Cette proportion atteint 16% dans le district du Val-de-Travers et 15% dans le district de la Chaux-de-Fonds. Plus on s'éloigne de la frontière française, moins l'importance du travail frontalier est grande. Dans le district de Neuchâtel, par exemple, seul 2% des emplois sont occupés par des frontaliers.

Effectif de frontaliers et proportion d'emplois occupés par des frontaliers (en %) par district, Neuchâtel, 2008

Nombre de travailleurs frontaliers par district
Neuchâtel, 2008



Proportion d'emplois occupés par des travailleurs frontaliers par district, Neuchâtel, 2008



Ces résultats reflètent la situation à fin septembre 2008. Or, les données plus récentes montrent un recul de l'effectif de travailleurs frontaliers de 8% entre le 3^{ème} trimestre 2008 et le 4^{ème} trimestre 2009, signe que cette main d'œuvre est aussi touchée par la dégradation de la conjoncture qui a frappé le canton dès fin 2008⁴.

Définition du travailleur frontalier :

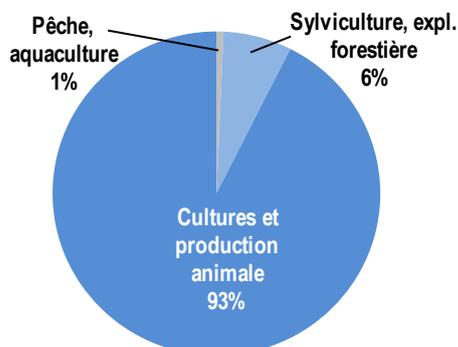
Par travailleur frontalier est entendu toute personne de nationalité étrangère en possession d'une autorisation spécifique (permis G) et qui exerce en Suisse une activité lucrative. Une personne de nationalité suisse, résidant en France et travaillant en Suisse, n'est pas comptée comme frontalier.

⁴ Informations tirées de la statistique des frontaliers (STAF), réalisée trimestriellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette dernière est disponible à l'adresse internet: www.ne.ch/StatEmploi

5. Situation et évolution de l'emploi dans le secteur primaire

L'agriculture en mauvaise santé

Répartition de l'emploi au sein du secteur primaire, Neuchâtel, 2008



Avec 2'580 emplois en 2008, le secteur primaire ne représente que 3% de l'emploi global du canton. Ce secteur est principalement composé d'exploitations agricoles. La production animale (67% des emplois du secteur) et la culture de la vigne (11%) sont les branches les plus importantes.

Entre 2001 et 2008, ce secteur accuse un recul de près de 1'000 postes de travail. Toutes les branches qui le composent voient leur effectif diminuer. Ce recul du secteur primaire est propre à l'ensemble de la Suisse.

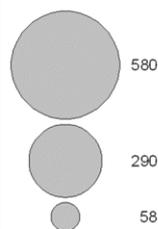
Emploi dans le secteur primaire, canton de Neuchâtel, 2001-2008

	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Secteur primaire	2'580	3'515	-935	-26.6%
Culture et production animale	2'388	3'245	-857	-26.4%
<i>dont cultures de la vigne</i>	284	467	-183	-39.2%
<i>production animale</i>	1'725	2'282	-557	-24.4%
Sylviculture et exploitation forestière	174	242	-68	-28.1%
Pêche et aquaculture	18	28	-10	-35.7%

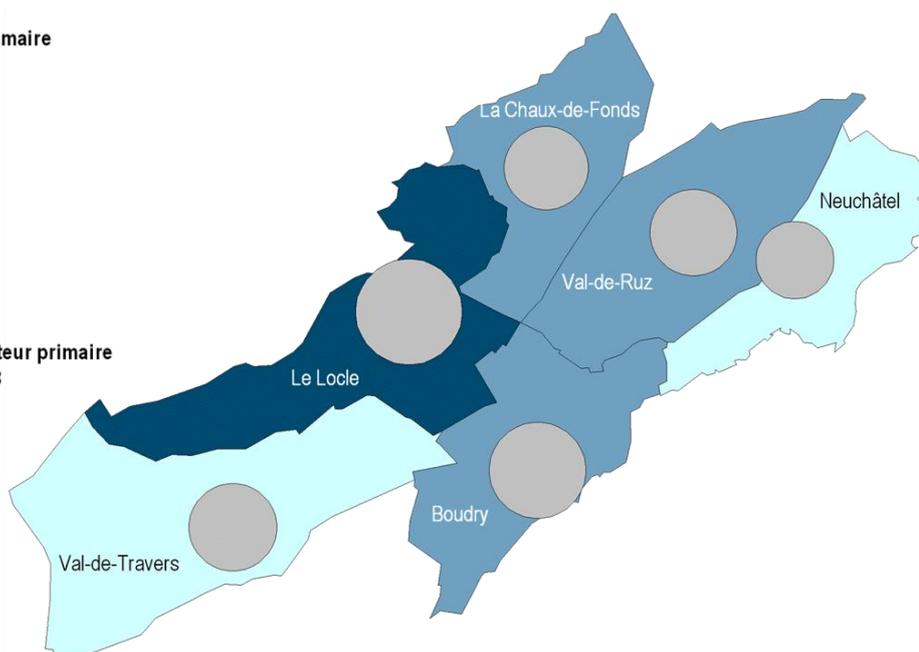
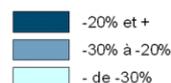
L'emploi primaire est relativement bien réparti sur le territoire cantonal. Le district du Locle avec 573 emplois concentre 22% des postes de travail du secteur primaire. Le district de Boudry compte 487 emplois agricoles et regroupe ainsi 19% des emplois du secteur. A l'opposé, Neuchâtel est le district qui compte le moins d'emplois agricoles (330). A noter que le recul de l'emploi primaire est généralisé dans tous les districts.

Effectif et évolution (en %) de l'emploi du secteur primaire par district, Neuchâtel, 2008

Nombre d'emplois du secteur primaire par district, Neuchâtel, 2008



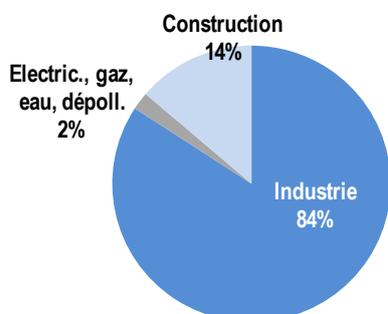
Variation de l'emploi dans le secteur primaire par district, Neuchâtel, 2001-2008



6. Situation et évolution de l'emploi dans le secteur secondaire

Hausse de l'emploi dans l'industrie, diminution dans la construction

Répartition de de l'emploi au sein du secteur secondaire, Neuchâtel, 2008



Le secteur secondaire se compose de l'industrie (industries extractives et manufacturière), de la construction et des activités liées à la production et à la distribution d'électricité et de gaz, au traitement et à la distribution de l'eau ainsi qu'à la récupération et au traitement des déchets. En septembre 2008, le secteur secondaire occupe 34'963 postes de travail, soit 38% de l'ensemble des emplois du canton. L'industrie y trouve une place prédominante avec ses 29'417 emplois. La construction, quant à elle, occupe 4'822 postes de travail, soit 14% de l'emploi du secteur.

Profitant de la dernière embellie économique, l'emploi a fortement progressé dans ce secteur (+14% entre 2001 et 2008). Cette évolution est toutefois contrastée selon les branches. L'emploi croît au sein de l'industrie de 18% (+4'564 emplois) alors qu'il recule de près de 2% dans la construction (-88) et de plus de 17% dans la branche de l'électricité, de l'eau et de la dépollution (-149).

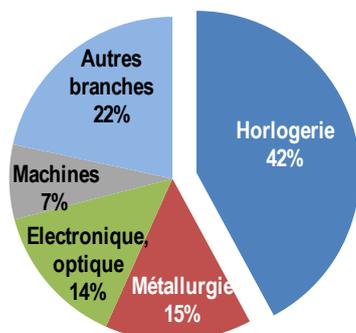
Emploi au sein du secteur secondaire, Neuchâtel, 2001 - 2008

	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Secteur secondaire	34'963	30'636	+4'327	+14.1%
Industrie	29'417	24'853	+4'564	+18.4%
<i>dont Industries extractives</i>	94	88	+6	+6.8%
<i>Industrie manufacturière</i>	29'323	24'765	+4'558	+18.4%
Electricité, gaz, eau, dépollution	724	873	-149	-17.1%
Construction	4'822	4'910	-88	-1.8%

6.1 Zoom sur l'industrie manufacturière

Une industrie manufacturière dominée par l'horlogerie

Répartition de de l'emploi au sein de l'industrie manufacturière, Neuchâtel, 2008



Près d'un emploi sur trois du canton est localisé dans une entreprise manufacturière. Avec plus de 12'000 emplois recensés en 2008, l'horlogerie est de loin la branche industrielle la plus importante. C'est aussi cette branche qui a créé le plus d'emplois sur la période 2001 à 2008 avec une hausse de 3'913 postes de travail. Avec plus de 4'000 emplois chacune, les branches de la métallurgie et de l'électronique et optique regroupent 29% des emplois manufacturiers.

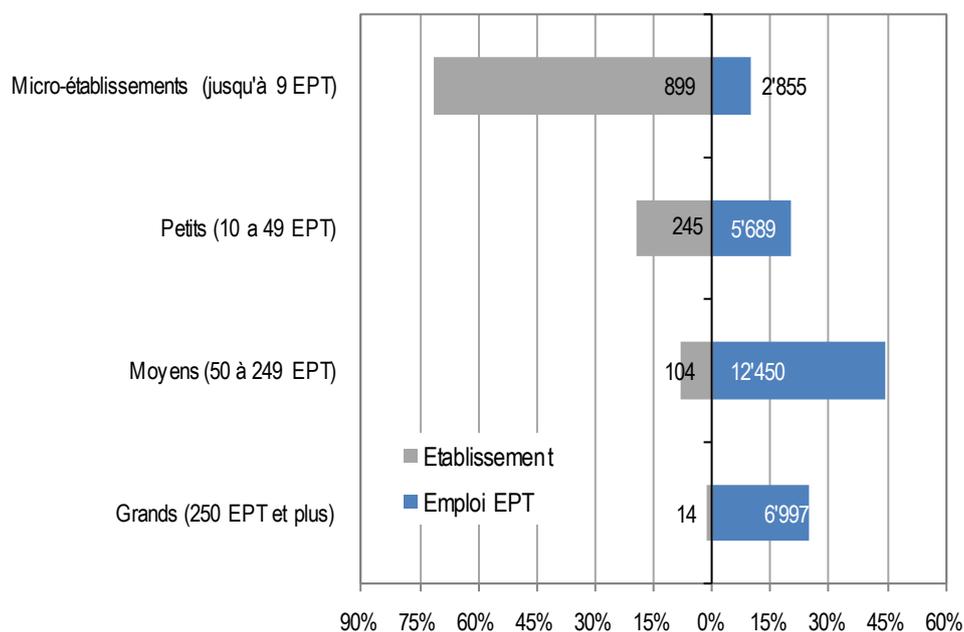
Sur la période 2001 à 2008, la variation du nombre d'emplois est positive pour toutes les branches manufacturières à l'exception de la branche des machines (-322), de l'industrie du papier et imprimerie (-113) et de la fabrication de produits minéraux non métalliques (-91).

Emploi dans l'industrie manufacturière, canton de Neuchâtel, 2001-2008

	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Industrie manufacturière	29'323	24'765	+4'558	+18.4%
Horlogerie	12'360	8'447	+3'913	+46.3%
Métallurgie	4'261	4'112	+149	+3.6%
Fabrication de produits électroniques, optique	4'185	3'963	+222	+5.6%
Fabrication de machines	2'184	2'506	-322	-12.8%
Industrie alimentaire, tabac	2'017	1'960	+57	+2.9%
Chimie, pharmacie, plastique	1'254	994	+260	+26.2%
Autres industries manufacturières	1'233	854	+379	+44.4%
Fabrication d'articles en bois	861	858	+3	+0.3%
Industrie du papier, imprimerie	449	562	-113	-20.1%
Industrie textile, habillement, cuir	313	212	+101	+47.6%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	206	297	-91	-30.6%

Concentration de l'emploi manufacturier dans les grandes entreprises

L'industrie manufacturière neuchâteloise est composée majoritairement de petits établissements. En effet, sept établissements sur dix possèdent moins de 9 emplois en équivalents plein temps (EPT). Toutefois, la majorité des emplois sont concentrés dans les entreprises de plus grande taille. Ainsi, 9% des établissements (les plus grands) occupent 69% des emplois EPT de l'industrie manufacturière.

Répartition de l'emploi selon la taille de l'établissement, industrie manufacturière, Neuchâtel, 2008

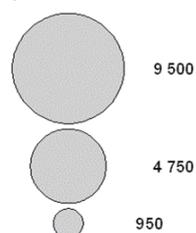
EPT: Equivalents plein temps

Une embellie économique qui a profité aux industries du haut du canton

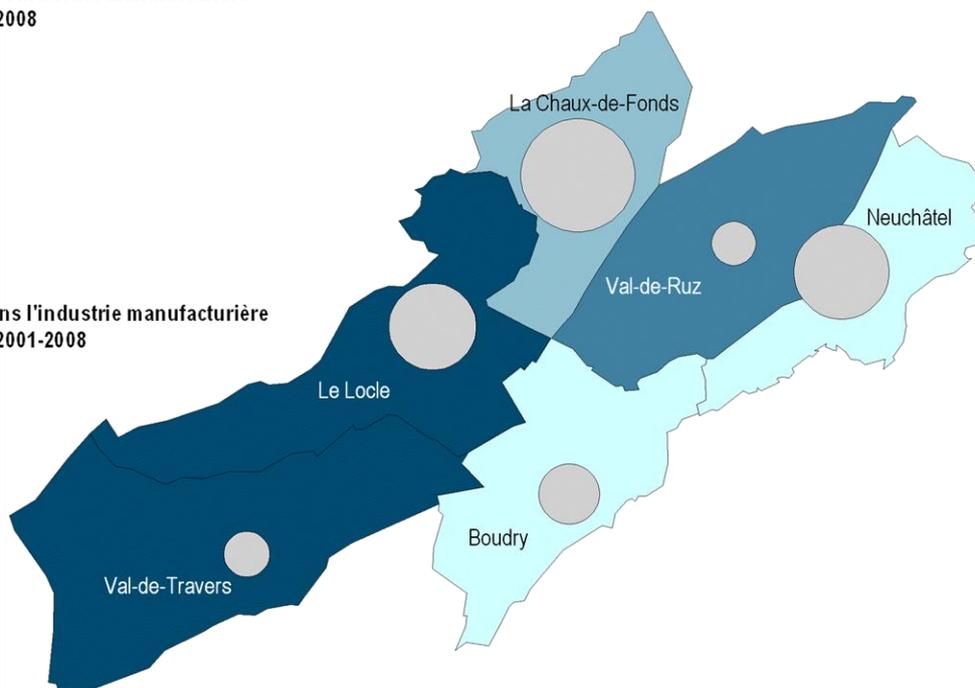
Les emplois manufacturiers sont concentrés dans les districts de la Chaux-de-Fonds (32%), de Neuchâtel (24%) et du Locle (21%). L'emploi industriel a le plus fortement progressé (en valeur absolue) dans les districts du Locle (+1'809), de la Chaux-de-Fonds (+1'268) et du Val-de-Travers (+498).

Effectif et évolution (en %) de l'emploi de l'industrie manufacturière par district, Neuchâtel, 2008

Nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière par district, Neuchâtel, 2008



Variation de l'emploi dans l'industrie manufacturière par district, Neuchâtel, 2001-2008



Près d'un employé sur deux de l'industrie manufacturière est étranger

Différentes caractéristiques de l'industrie manufacturière neuchâteloise sont recensées dans le tableau suivant. Il en ressort notamment que l'emploi féminin est le plus élevé dans la branche de l'industrie textile, de l'habillement et du cuir. Près de 70% des postes de travail sont occupés par des femmes. Corollaire de cette surreprésentation féminine, cette branche possède aussi la part d'emplois à temps partiel la plus élevée (35%). Les travailleurs étrangers sont les plus présents dans l'horlogerie. Plus d'un travailleur sur deux est de nationalité étrangère et près d'un travailleur sur trois est frontalier.

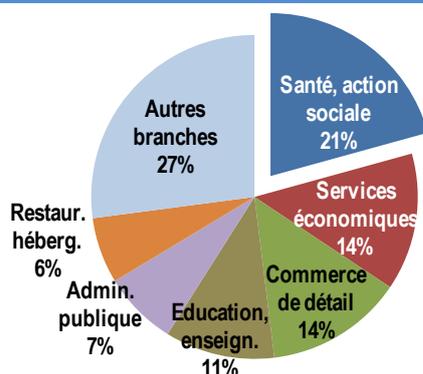
Caractéristiques de l'industrie manufacturière, Neuchâtel, 2008

	Emplois	Proportion de			
		femmes	étrangers	frontaliers	emplois à temps partiel
Industrie manufacturière	29'323	37%	47%	22%	11%
Horlogerie	12'360	48%	56%	32%	10%
Métallurgie	4'261	25%	43%	18%	11%
Fabrication de produits électroniques, optique	4'185	33%	48%	21%	8%
Fabrication de machines	2'184	14%	37%	15%	10%
Industrie alimentaire, tabac	2'017	27%	37%	2%	12%
Chimie, pharmacie, plastique	1'254	37%	31%	16%	9%
Autres industries manufacturières	1'233	44%	48%	20%	14%
Fabrication d'articles en bois	861	12%	25%	11%	12%
Industrie du papier, imprimerie	449	30%	22%	4%	21%
Industrie textile, habillement, cuir	313	69%	41%	11%	35%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	206	23%	32%	2%	12%

7. Situation et évolution de l'emploi dans le secteur tertiaire

Un secteur tertiaire composé d'une multitude de branches économiques

Répartition de de l'emploi au sein du secteur tertiaire, Neuchâtel, 2008



En 2008, le secteur tertiaire englobe 59% des emplois du canton. Avec plus de 11'000 emplois, la santé et l'action sociale est la branche économique la plus importante. Elle recense 21% des emplois du tertiaire et représente 12% de l'ensemble des postes de travail du canton. Les activités de services économiques occupent plus de 7'300 postes de travail et concentre ainsi 14% des emplois du tertiaire. Cette branche est composée notamment des activités de nettoyage de locaux, des bureaux d'architectes et d'ingénieurs, du conseil de gestion ainsi que des activités juridiques et comptables. Le commerce de détail tient aussi une place considérable avec 7'271 emplois.

Entre 2001 et 2008, l'emploi tertiaire croît de 5.1% (+2'586 emplois) dans le canton. Cette progression est largement inférieure à celle constatée dans le secteur secondaire qui atteint +14% (+4'327). Les plus fortes hausses (en valeur absolue) sont recensées dans les branches de la santé et de l'action sociale (+1'454), du commerce de gros (+785), de l'administration publique (+505) et de l'éducation et enseignement (+367). A l'inverse, les plus fortes baisses sont enregistrées dans les branches suivantes: la restauration et hébergement (-180), le commerce de détail (-324) et les autres services (-382) qui regroupent principalement les activités des organisations associatives et les services personnels.

Emploi dans le secteur tertiaire, canton de Neuchâtel, 2001-2008

	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Secteur tertiaire	53'245	50'659	+2'586	+5.1%
Santé et action sociale	11'013	9'559	+1'454	+15.2%
Services économiques	7'304	7'173	+131	+1.8%
Commerce de détail	7'271	7'595	-324	-4.3%
Education, enseignement	5'790	5'423	+367	+6.8%
Administration publique	3'936	3'431	+505	+14.7%
Restauration, hébergement	3'499	3'679	-180	-4.9%
Transports, communications	3'005	2'950	+55	+1.9%
Commerce de gros	2'595	1'810	+785	+43.4%
Activités financières, assurances, immob.	2'506	2'370	+136	+5.7%
Commerce et réparation d'auto. et de moto.	1'668	1'670	-2	-0.1%
Autres services	1'615	1'997	-382	-19.1%
Information, communication	1'461	1'573	-112	-7.1%
Arts, spectacles et activités récréatives	970	894	+76	+8.5%
Recherche et développement	612	535	+77	+14.4%

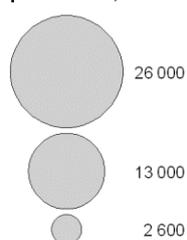
Un emploi tertiaire plus développé dans le bas du canton

Près de la moitié des emplois du secteur tertiaire sont localisés dans le district de Neuchâtel (49%). Les districts de la Chaux-de-Fonds et de Boudry regroupent respectivement 23% et 14% des emplois du secteur. Le district du Locle, quant à lui, ne représente que 6% des postes de travail du niveau tertiaire.

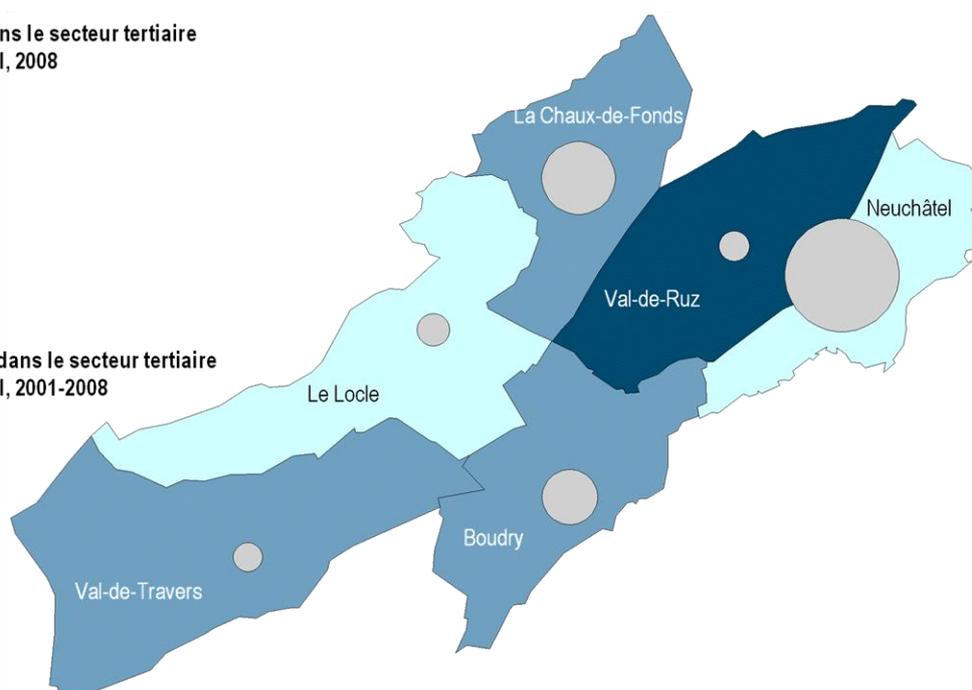
Entre 2001 et 2008, l'emploi tertiaire a le plus fortement progressé (en valeur absolue) dans le district de Neuchâtel (+804 emplois). Toutefois, en pourcentage, l'emploi n'y croît que de 3%. Le district du Locle enregistre la plus faible hausse avec seulement 43 postes de travail supplémentaires (+1%).

Effectif et évolution (en %) de l'emploi du secteur tertiaire par district, Neuchâtel, 2008

Nombre d'emplois dans le secteur tertiaire par district, Neuchâtel, 2008

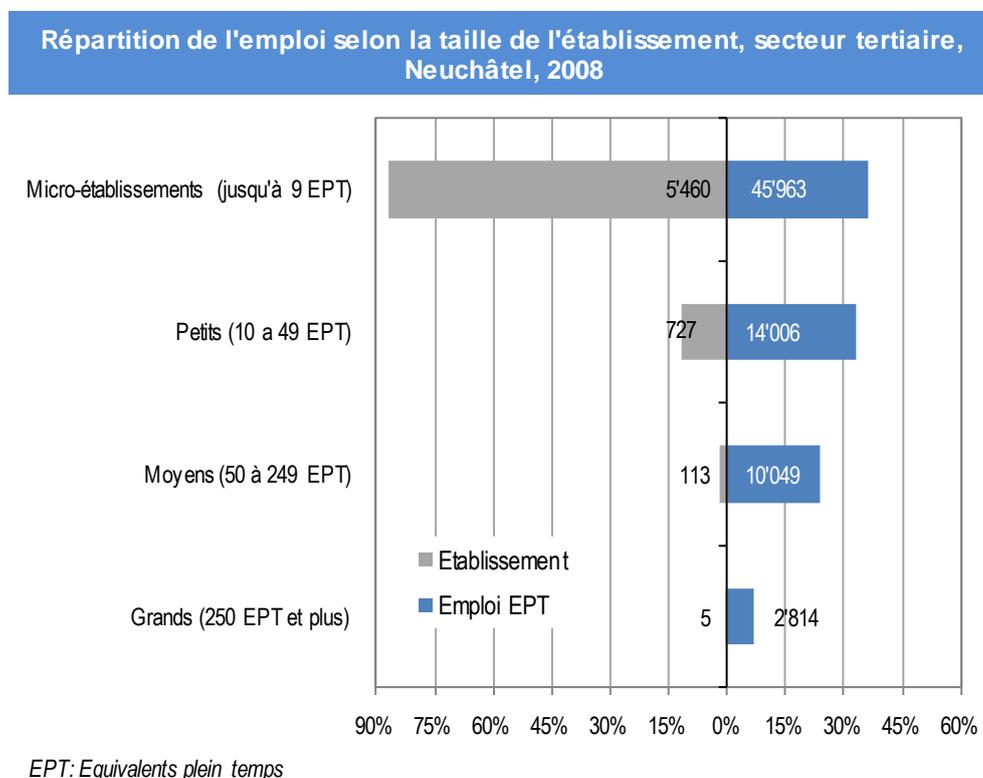


Variation de l'emploi dans le secteur tertiaire par district, Neuchâtel, 2001-2008



Une concentration de l'emploi tertiaire dans les petites entreprises

A l'inverse du secteur secondaire, les emplois du tertiaire sont concentrés dans de petites entreprises. Ainsi, 87% des établissements du tertiaire occupent moins de 9 emplois en équivalents plein temps (EPT) et 98% des établissements possèdent moins de 50 emplois EPT. Ces établissements occupent le 69% des postes de travail (emplois EPT) du secteur.



Plus d'un emploi sur deux du secteur tertiaire est occupé par une femme

L'examen des différentes caractéristiques de l'emploi tertiaire montre notamment que 76% des emplois de la santé et de l'action sociale sont occupés par des femmes. Corollaire de cet état de fait, cette branche possède aussi le taux le plus élevé d'emplois à temps partiel (60%). Alors que la part d'étrangers est la plus élevée dans la branche de la restauration et de l'hébergement (43%), le taux de frontaliers est le plus haut dans le commerce de gros (10%). A noter qu'en 2008, aucun frontalier ne travaille dans l'administration publique.

Caractéristiques du secteur tertiaire, Neuchâtel, 2008

	Emplois	Proportion de			
		femmes	étrangers	frontaliers	emplois à temps partiel
Secteur tertiaire	53'245	53%	22%	4%	43%
Santé et action sociale	11'013	76%	24%	6%	60%
Services économiques	7'304	41%	26%	2%	43%
Commerce de détail	7'271	66%	22%	5%	44%
Education, enseignement	5'790	57%	12%	1%	59%
Administration publique	3'936	44%	5%	0%	30%
Restauration, hébergement	3'499	54%	43%	5%	40%
Transports, communications	3'005	24%	19%	7%	27%
Commerce de gros	2'595	33%	28%	10%	21%
Activités financières, assurances, immob.	2'506	46%	14%	1%	29%
Commerce et réparation d'auto. et de moto.	1'668	17%	28%	5%	15%
Autres services	1'615	66%	21%	2%	46%
Information, communication	1'461	32%	23%	2%	28%
Arts, spectacles et activités récréatives	970	44%	11%	1%	52%
Recherche et développement	612	34%	41%	4%	14%

7.1 Zoom sur la branche de la santé et de l'action sociale**Les activités liées à la garde d'enfants et à l'hébergement de personnes âgées ont le vent en poupe**

Près de la moitié des emplois de la santé et de l'action sociale sont concentrés au sein des activités pour la santé humaine (hôpitaux, cabinets de médecin et de dentiste). Toutefois, sur la période 2001 à 2008, ce sont les activités liées à l'hébergement médicalisé (homes médicalisés pour personnes âgées notamment) ainsi que les crèches et garderies d'enfants qui enregistrent les plus fortes hausses du nombre d'emplois avec des variations de respectivement +471 (+20%) et +484 (+153%) emplois. Ces activités répondent à de nouveaux besoins sociétaux et devraient continuer de se développer ces prochaines années⁵.

Emploi dans la santé et l'action sociale, canton de Neuchâtel, 2001-2008

	2008	2001	Variation 2001-2008	
			absolue	relative
Santé et action sociale	11'013	9'559	+1'454	+15.2%
Activités pour la santé humaine	5'278	5'025	+253	+5.0%
Hébergement médico-social et social	3'695	3'077	+618	+20.1%
<i>dont hébergement médicalisé</i>	<i>2'828</i>	<i>2'357</i>	<i>+471</i>	<i>+20.0%</i>
Action sociale sans hébergement	2'040	1'457	+583	+40.0%
<i>dont crèches et garderies d'enfants</i>	<i>801</i>	<i>317</i>	<i>+484</i>	<i>+153%</i>

⁵ Rappelons ici que pour répondre au besoin croissant de places dans les crèches une loi sur les structures d'accueil de la petite enfance est entrée en vigueur dans le canton de Neuchâtel le 1er janvier 2002. Cette loi vise notamment à permettre l'offre d'un nombre de places d'accueil en proportion avec la demande, pour les enfants dès leur naissance, jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire. Ce changement légal explique certainement en grande partie la forte croissance de l'emploi observée dans ce secteur.

8. Annexes

Annexe 1 : Emploi selon les grandes régions et les cantons, 2001 – 2008

	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Suisse	4'192'645	3'897'090	+295'555	+7.6%
Région lémanique	758'058	677'240	+80'818	+11.9%
Vaud	339'935	307'240	+32'695	+10.6%
Valais	141'023	131'017	+10'006	+7.6%
Genève	277'100	238'983	+38'117	+15.9%
Espace Mitteland	909'414	862'586	+46'828	+5.4%
Berne	542'229	520'623	+21'606	+4.2%
Fribourg	117'389	107'841	+9'548	+8.9%
Soleure	122'147	114'837	+7'310	+6.4%
Neuchâtel	90'788	84'810	+5'978	+7.0%
Jura	36'861	34'475	+2'386	+6.9%
Suisse du Nord-Ouest	572'078	536'758	+35'320	+6.6%
Bâle-Ville	159'206	155'198	+4'008	+2.6%
Bâle-Campagne	127'810	120'068	+7'742	+6.4%
Argovie	285'062	261'492	+23'570	+9.0%
Zürich	811'586	766'557	+45'029	+5.9%
Suisse orientale	561'858	531'077	+30'781	+5.8%
Glaris	19'100	19'044	+56	+0.3%
Schaffhouse	39'919	37'612	+2'307	+6.1%
Appenzell Rh.-Ext.	22'906	23'330	-424	-1.8%
Appenzell Rh.-Int.	7'275	6'657	+618	+9.3%
Saint-Gall	254'608	237'417	+17'191	+7.2%
Grisons	102'975	101'601	+1'374	+1.4%
Thurgovie	115'075	105'416	+9'659	+9.2%
Suisse centrale	398'609	359'252	+39'357	+11.0%
Lucerne	196'516	181'757	+14'759	+8.1%
Uri	16'583	16'207	+376	+2.3%
Schwytz	64'582	57'386	+7'196	+12.5%
Obwald	18'407	16'052	+2'355	+14.7%
Nidwald	19'535	19'527	+8	+0.0%
Zoug	82'986	68'323	+14'663	+21.5%
Tessin	181'042	163'620	+17'422	+10.6%

Annexe 2 : Établissements, emplois et équivalents plein temps selon les branches économiques, Neuchâtel, 2001 – 2008

	Etablissements		Emplois		Equivalents plein temps	
	2008	2001	2008	2001	2008	2001
TOTAL	9'358	9'954	90'788	84'810	77'382	72'886
Secteur primaire	1'006	1'244	2'580	3'515	1'987	2'639
Secteur secondaire	2'047	2'047	34'963	30'636	33'370	29'326
Industries extractives	6	6	94	88	91	87
Industrie alimentaire, tabac	48	57	2'017	1'960	1'900	1'870
Industrie textile, habillement, cuir	34	34	313	212	267	178
Fabrication d'articles en bois	154	171	861	858	808	816
Industrie du papier, imprimerie	62	79	449	562	404	510
Chimie, pharmacie, plastique	29	31	1'254	994	1'205	965
Fabrication de produits minéraux non métalliques	21	24	206	297	194	280
Métallurgie	296	328	4'261	4'112	4'056	3'912
Fabrication de produits électroniques, optique	110	108	4'185	3'963	4'046	3'821
Horlogerie	277	224	12'360	8'447	11'865	8'130
Fabrication de machines	105	98	2'184	2'506	2'088	2'434
Autres industries manufacturières	126	125	1'233	854	1'159	793
Electricité, gaz, eau, dépollution	44	50	724	873	692	834
Construction	735	712	4'822	4'910	4'595	4'696
Secteur tertiaire	6'305	6'663	53'245	50'659	42'025	40'921
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	315	350	1'668	1'670	1'544	1'571
Commerce de gros	369	317	2'595	1'810	2'332	1'635
Commerce de détail	1'180	1'312	7'271	7'595	5'619	5'977
Transports, communications	306	288	3'005	2'950	2'578	2'601
Restauration, hébergement	590	623	3'499	3'679	2'694	2'976
Information, communication	222	218	1'461	1'573	1'262	1'409
Activités financières, assurances, immob.	296	302	2'506	2'370	2'139	2'114
Services économiques	1'129	1'127	7'304	7'173	5'428	5'423
Recherche et développement	23	28	612	535	572	487
Administration publique	259	310	3'936	3'431	3'466	3'082
Education, enseignement	375	424	5'790	5'423	4'225	4'074
Santé et action sociale	603	628	11'013	9'559	8'226	7'229
Arts, spectacles et activités récréatives	153	169	970	894	702	664
Autres services	485	567	1'615	1'997	1'238	1'679

Annexe 3 : Emplois selon les branches économiques, Neuchâtel, 2008

	Emplois	Emplois en pourcent		
		femmes	étrangers	temps partiel
TOTAL	90'788	44%	31%	30%
Secteur primaire	2'580	29%	7%	36%
Secteur secondaire	34'963	32%	45%	10%
Industries extractives	94	6%	15%	5%
Industrie alimentaire, tabac	2'017	27%	37%	12%
Industrie textile, habillement, cuir	313	69%	41%	35%
Fabrication d'articles en bois	861	12%	25%	12%
Industrie du papier, imprimerie	449	30%	22%	21%
Chimie, pharmacie, plastique	1'254	37%	31%	9%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	206	23%	32%	12%
Métallurgie	4'261	25%	43%	11%
Fabrication de produits électroniques, optique	4'185	33%	48%	8%
Horlogerie	12'360	48%	56%	10%
Fabrication de machines	2'184	14%	37%	10%
Autres industries manufacturières	1'233	44%	48%	14%
Electricité, gaz, eau, dépollution	724	15%	8%	10%
Construction	4'822	10%	43%	9%
Secteur tertiaire	53'245	53%	22%	43%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1'668	17%	28%	15%
Commerce de gros	2'595	33%	28%	21%
Commerce de détail	7'271	66%	22%	44%
Transports, communications	3'005	24%	19%	27%
Restauration, hébergement	3'499	54%	43%	40%
Information, communication	1'461	32%	23%	28%
Activités financières, assurances, immob.	2'506	46%	14%	29%
Services économiques	7'304	41%	26%	43%
Recherche et développement	612	34%	41%	14%
Administration publique	3'936	44%	5%	30%
Education, enseignement	5'790	57%	12%	59%
Santé et action sociale	11'013	76%	24%	60%
Arts, spectacles et activités récréatives	970	44%	11%	52%
Autres services	1'615	66%	21%	46%

Annexe 4 : Etablissements, emplois et équivalents plein temps selon les districts et les secteurs économiques, Neuchâtel, 2001 – 2008

	Etablissements		Emplois		Equivalents plein temps	
	2008	2001	2008	2001	2008	2001
Canton de Neuchâtel	9'358	9'954	90'788	84'810	77'381	72'885
District de Neuchâtel	3'183	3'298	34'954	34'179	29'050	28'994
District de Boudry	1'624	1'788	12'291	11'563	10'429	9'886
District du Val-de-Travers	783	874	5'055	4'659	4'326	3'915
District du Val-de-Ruz	789	854	5'467	4'767	4'623	4'047
District du Locle	941	995	9'923	8'195	8'909	7'296
District de la Chaux-de-Fonds	2'038	2'145	23'098	21'447	20'044	18'747
Secteur primaire	1'006	1'244	2'580	3'515	1'986	2'639
District de Neuchâtel	114	151	330	487	252	375
District de Boudry	164	208	487	665	364	492
District du Val-de-Travers	178	230	413	600	331	449
District du Val-de-Ruz	170	208	401	559	300	418
District du Locle	231	262	573	693	442	520
District de la Chaux-de-Fonds	149	185	376	511	297	385
Secteur secondaire	2'047	2'047	34'963	30'636	33'370	29'325
District de Neuchâtel	458	497	8'747	8'619	8'366	8'276
District de Boudry	385	411	4'514	4'182	4'267	3'962
District du Val-de-Travers	180	182	2'187	1'728	2'064	1'625
District du Val-de-Ruz	185	177	2'481	2'015	2'370	1'926
District du Locle	273	245	6'359	4'554	6'075	4'354
District de la Chaux-de-Fonds	566	535	10'675	9'538	10'228	9'182
Secteur tertiaire	6'305	6'663	53'245	50'659	42'025	40'921
District de Neuchâtel	2'611	2'650	25'877	25'073	20'432	20'343
District de Boudry	1'075	1'169	7'290	6'716	5'798	5'432
District du Val-de-Travers	425	462	2'455	2'331	1'931	1'841
District du Val-de-Ruz	434	469	2'585	2'193	1'953	1'703
District du Locle	437	488	2'991	2'948	2'392	2'422
District de la Chaux-de-Fonds	1'323	1'425	12'047	11'398	9'519	9'180

Annexe 5 : Taille des établissements selon les secteurs économiques, Neuchâtel, 2008

	Etablissements				
	Total	Micro-établissements (moins de 9 EPT)	Petits (10 à 49 EPT)	Moyens (50 à 249 EPT)	Grands (250 EPT et plus)
Total	9'358	8'016	1'088	235	19
Secteur primaire	1'006	1'000	6	-	-
Secteur secondaire	2'047	1556	355	122	14
Secteur tertiaire	6'305	5460	727	113	5

Annexe 6 : Taille des établissements selon les districts, Neuchâtel, 2008

	Etablissements				
	Total	Micro-établissements (moins de 9 EPT)	Petits (10 à 49 EPT)	Moyens (50 à 249 EPT)	Grands (250 EPT et plus)
Canton de Neuchâtel	9'358	8'016	1'088	235	19
District de Neuchâtel	3'183	2'654	438	83	8
District de Boudry	1'624	1'425	169	27	3
District du Val-de-Travers	783	717	54	11	1
District du Val-de-Ruz	789	723	53	11	2
District du Locle	941	841	64	34	2
District de la Chaux-de-Fonds	2'038	1'656	310	69	3

Outil cartographique GEOCLIP

Les principales données figurant dans cette publication ainsi que de nombreux autres domaines sont consultables et téléchargeables grâce à l'outil de cartographie statistique GEOCLIP sous www.ne.ch/cartostat.

